

M1 Droit pénal et orientation

Par **Akatla31**, le **18/07/2018** à **13:31**

Bonjour à tous !

Je viens de valider ma licence à Paris 1, et envisage mon avenir dans le droit pénal.
A ce titre, mon choix se porte sur le master 1 de droit pénal de Paris 1.

Cependant, de nombreuses personnes postulant dans des master 2 en droit pénal m'ont indiqué que ces derniers préféraient les profils plus "généralistes" en master 1, avant de s'orienter en master 2.

Je me demande donc si je dois faire un master plus général et me spécialiser ensuite, pour assurer une place en m2?

Je dois avouer que les matières proposées dans les autres M1 de droit privé ne me tentent pas vraiment...

Je vous remercie pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2018** à **07:44**

Bonjour

Le mieux est de contacter les directeurs/directrices des M2 que vous visez.

Par **PBN**, le **19/07/2018** à **22:43**

Bjr ! Simple curiosité, que veux tu faire plus tard ?